



Comité technique paritaire départemental du 19 juin 2009

Déclaration préalable de la FSU

Si cette période de crise impose au gouvernement d'infléchir sa communication, il campe sur sa posture libérale. Sa politique de redistribution vers les plus riches, d'exonérations fiscales, de casse des services publics comme celui de La Poste, de remise en question des retraites et de la sécurité sociale, aggrave les inégalités. Les jeunes formeront le gros des contingents des 4 millions de chômeurs prévus d'ici à la fin de l'année et on ne peut leur laisser pour toute perspective la désespérance.

Le gouvernement maintient le cap du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et annonce 34 000 nouvelles suppressions de postes au budget 2010. Il poursuit sa transformation de fond du système éducatif de la maternelle à l'université et conçoit l'éducation essentiellement comme un service rendu à l'économie.

La RGPP se traduit dans l'éducation nationale par une saignée sans précédent avec 11 200 suppressions en 2008 ; 13 500 suppressions de postes R 2009, on parle de 17 000 R 2010 pour 20 000 élèves de + (en primaire et collèges)

La rentrée de septembre 2009 sera marquée par une régression budgétaire sans précédent

Dans le premier degré, 14000 élèves supplémentaires sont attendus alors que 6000 postes (postes au concours, RASED,...) sont supprimés, marquant un appauvrissement de l'offre éducative.

Pour le département de l'Oise, le 1^{er} degré se voit doter de 11 postes au titre de l'évolution des effectifs scolarisés (+ 284 R 2009) et du rééquilibrage intra académique. Cependant le département doit rendre 46 supports budgétaires (40 au titre des RASED et 6 au titre des mises à disposition) alors que la diminution des recrutements se poursuit (268 postes R 2009 contre 380 R 2008 pour l'académie et 144 pour l'Oise R 2009) La scolarisation des moins de 3 ans ainsi que la prise en charge des élèves en difficultés lourdes et durables font les frais des cadrages budgétaires nationaux aggravés par des choix départementaux que nous dénonçons. Ne plus comptabiliser les moins de 3 ans scolarisés hors éducation prioritaire, dans un contexte d'évolution démographique positif vous permet de récupérer 6 postes au titre de l'action 1. Le travail de précision mené sur les dispositifs RASED, s'il a tenté de minimiser l'impact des mesures sur les personnels, aboutira hélas à une dégradation brutale de la prise en charge des élèves en difficultés importantes et persistantes, particulièrement en secteur rural. L'évolution des effectifs vous conduit à revenir sur des décisions de fermetures de classes, cependant, en élémentaire, la situation de certaines écoles reste préoccupante, notamment celles où une mesure de fermeture se traduit par une organisation pédagogique délicate.

Dans une période où le ministre a du recourir abondamment aux médias en termes sécuritaires, dans l'Oise comme ailleurs les tensions dans les établissements se sont accrues en cette fin d'année conduisant parfois les enseignants à faire valoir leur situation en exerçant leur droit de retrait pour attirer l'attention de l'administration. Par ailleurs l'absence de recrutement, malgré des fermetures de postes, ne permet pas de couvrir les besoins notamment en technologie et en arts plastiques. Nous dénonçons la perte à nouveau de 16 postes dans les collèges de l'Oise qui dans le même temps voient augmenter leurs effectifs conformément aux prévisions. La mobilisation des enseignants dans quelques collèges a déjà permis des corrections de dotations de fonctionnement en transformant des HSA en heures postes mais dans la plupart des autres établissements il est à craindre que la rentrée soit toujours difficile. Le SNES-FSU observe une nouvelle hausse des HSA et appelle les collègues à refuser celles-ci au-delà de l'obligation de service. Les services en poste partagé augmentent aussi à la prochaine rentrée dégradant un peu plus les conditions d'exercice de la mission des enseignants qui pourraient recourir au tribunal administratif pour faire reconnaître le droit conformément aux récentes jurisprudences.

La FSU Oise ne se résigne pas à cette école du tri social. Elle continuera à porter les revendications des personnels et la nécessité de mobilisations fortes, déterminées et unitaires dès la rentrée pour la défense et la promotion du service public et laïque d'éducation portant l'ambition de tous les élèves.